

École primaire Saint-Exupéry  
 Allée Francis Boubel  
 54160 FROLOIS  
 tél : 03.83.47.70.62  
 ce.0542210@ac-nancy-metz.fr



**Procès-verbal du conseil d'école du 1<sup>er</sup> trimestre**

Mardi 5 novembre 2024

**Installation du conseil d'école**

	<b>Qualité</b>	<b>Présent</b>	<b>Absent excusé</b>	<b>Absent</b>
SIMONIN Giliane	IEN			x
RIEGER Doriane	Enseignante PS-MS-GS	x		
LEMOINE Manon	Enseignante CP-CE1	x		
SAINT-AYES Aline	Enseignante CE2-CM1-CM2 Directrice	x		
MASSON Sophie	Complément CE2-CM1-CM2		x	
POISSON Sandra	Psychologue scolaire RASED		x	
SIBILLE Sylvie	Enseignante spécialisée RASED		x	
DUBESSAIT Laëtitia	ATSEM	x		
VERMANDE André	Maire de Frolois	x		
PICARDAT Nathalie	Conseillère municipale à Frolois	x		
BEGARD Fanny	Association Les P'tits Princes (périscolaire)	x		
VOLODIMER Marion	Directrice du périscolaire		x	
THISSE Marie - Elise	Parent élu - titulaire	x		
POSTE Julien	Parent élu - titulaire	x		
FOUQUET Marie	Parent élu - titulaire	x		
MASSON Anaïs	Parent élu - suppléant		x	
BEGARD Fanny	Parent élu - suppléant	x		
FREDERIC Nadège	Parent élu - suppléant	x		

## Élections

Les élections ont eu lieu le **vendredi 11 octobre 2024**. Tous les parents ont voté par correspondance.

Le dépouillement a eu lieu à l'issue du scrutin en présence de 4 parents que je remercie pour le temps qu'ils ont consacré à cette activité.

Nombre d'inscrits sur les listes électorales : 90

Nombre de votants : 75

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 7

Taux de participation : 83,3%

### **Parents élus :**

<b>NOM – Prénom</b>	<b>Qualité</b>	<b>Parent de ....</b>
THISSE Marie-Elise	Titulaire	Manon (CE1) et Nathan (CM2)
POSTE Julien	Titulaire	Timothée (CE1)
FOUQUET Marie	Titulaire	Adèle (GS) et Margot (GS)
MASSON Anaïs	Suppléante	Mia (CE2), Louane (CP) et Pauline (CP)
BEGARD Fanny	Suppléante	Marceau (CE2)
FREDERIC Nadège	Suppléante	Manon (CP) et Maxime (CP)

Afin de ne plus mettre en place de bureau de vote, la résolution suivante est proposée au vote :

A compter des élections de 2025, les élections des représentants aux conseils d'école se feront exclusivement par correspondance.

Nombre de votants : 9

Nombre d'abstention : 0

Nombre de voix contre : 0

Nombre de voix pour : 9

La résolution est adoptée à l'unanimité.

## Effectifs, répartition pédagogique et organisation de l'école

PS	3	14	Doriane RIEGER
MS	8		
GS	3		
CP	15	26	Manon LEMOINE
CE1	11		
CE2	10	22	Aline SAINT-AYES Sophie MASSON
CM1	8		
CM2	4		
<b>Total</b>	62		

Moyenne par classe : 20,7

Les effectifs sont un peu en dessous des moyennes départementales mais cachent de grosses disparités entre les cohortes, ce qui complique la répartition. Cette année, le choix a été fait de limiter les cours triples dans l'école et de préserver une classe de cycle 2 qui n'intègre pas d'élèves d'autres cycles afin de préserver le rythme et les modalités de travail des plus jeunes.

Pour pallier le nombre important d'élèves en CP-CE1, un décloisonnement est mis en place dans l'école chaque après-midi : les élèves de CE1 ou de CP travaillent avec D. Rieger selon des modalités définies en amont par les enseignantes

A la rentrée 2025, 7 enfants sont attendus en petite section. Une légère hausse des effectifs est prévue.

**Personnels** : 4 enseignantes

1 ATSEM : Laëtitia DUBESSAIT, remplaçante de Jocelyne LARDIN actuellement en congé maladie.

1 AESH : Nina DEMARTIS qui accompagne 4 élèves en situation de handicap répartis dans les deux classes élémentaires.

### **Présentation du RASED**

Le RASED est le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés. L'école dépend du secteur de Pont-Saint-Vincent qui regroupe 11 communes (13 écoles).

L'équipe regroupe deux spécialités :

- Une enseignante spécialisée : Mme Sibille
- Une psychologue scolaire : Mme Poisson

Elles interviennent à la demande des enseignantes et en lien avec les familles.

### **Règlement de l'école**

Rappel du code de l'éducation : décret n°90-788 Article L401-2 : « Dans chaque école et établissement d'enseignement scolaire public, le règlement intérieur précise les conditions dans lesquelles est assuré le respect des droits et des devoirs de chacun des membres de la communauté éducative. »

Le règlement de l'école a été réécrit.

Après lecture, le règlement intérieur de l'école est soumis au vote :

Nombre de votants : 9

Nombre d'abstention : 0

Nombre de voix contre : 0

Nombre de voix pour : 9

La résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Programme Phare**

Le programme phare est un plan global de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement à l'école. Il est déployé au niveau national dans les écoles, les collèges et les lycées.

En fonction des actions menées dans l'établissement, il existe différents niveaux de labels (1-2-3). L'équipe de circonscription est à nos côtés pour réfléchir avec nous et nous accompagner dans les temps de formation.

Suite aux activités menées en 2023-2024, l'école a obtenu la labellisation niveau 1. Le certificat de labellisation a été affiché dans le panneau d'affichage de l'école et mis en ligne sur One, le plan de prévention est consultable au bureau de la directrice, le Protocole de prise en charge d'une situation de harcèlement est consultable dans l'espace documentaire de One.

L'objectif principal de ce programme est de sensibiliser la communauté éducative afin de savoir repérer une situation de harcèlement et d'identifier les conduites à tenir et les personnes ressources. Cet enjeu est l'affaire de tous : personnels, élèves, parents.

Cette année, certaines actions seront de nouveau mises en place dans l'école :

- l'équipe pédagogique est en cours de formation : enseignantes et AESH. L. Dubessait AESH souhaiterait se joindre à nous pour les 3h de formation en équipe qui auront lieu le mercredi 4 décembre. M. Vermandé accepte cette demande.
- Les élèves des classes élémentaires recevront 10h d'enseignement réparties sur l'année qui visent à informer et à prévenir les situations de harcèlement (empathie, estime de soi, bienveillance, etc pourront être abordées)
- Les élèves des classes élémentaires participeront à la journée Non au harcèlement (aux alentours du 7 novembre) : 2h seront consacrées à des activités en lien avec cette problématique et les élèves à partir du CE2 répondront à un questionnaire anonyme émanant du Ministère de l'Education Nationale.

- Des temps de sensibilisation des parents peuvent être envisagés. Les parents délégués proposent qu'un sondage soit mis en place via One afin d'estimer le nombre de personnes qui seraient intéressées par un temps d'échange à ce sujet.

### **Rythmes scolaires et rythme de l'enfant - Périscolaire**

Les élèves sont accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h (la grille ouvre 10 minutes avant).

Des **APC** (Activités Pédagogiques complémentaires) seront proposées aux familles en fonction des besoins identifiés et des projets mis en place dans l'école. Les séances auront lieu les mardis et / ou les jeudis de 16h à 16h45 et seront prises en charge par M. Lemoine, D. Rieger ou S. Masson.

Les APC peuvent apporter des aides pédagogiques en groupes restreints, des aides au travail personnel, ou accompagner des projets de l'école.

### **Périscolaire**

Les temps d'accueil périscolaires sont gérés par l'association Les P'tits princes.

Les P'tits Princes sont une association portée par les parents qui emploie 4 personnes. L'accueil des mercredis est ouvert aux enfants extérieurs à Frolois.

La transition entre les temps scolaires et périscolaires est plutôt fluide dans l'ensemble. Les récentes difficultés liées aux absences du personnel ont été palliées grâce à l'implication des parents et des élus.

Globalement, le service fonctionne bien et permet une bonne gestion des temps de l'enfant.

M. Vermandé fait un point sur les travaux prévus dans la salle socio-culturelle : des travaux de rénovation énergétique de grande ampleur devraient démarrer en février pour une durée de 6 à 8 mois. Pendant cette période, il sera impossible d'accéder à la totalité de la salle (y compris la scène) ; cela va impacter le fonctionnement du périscolaire et de certaines activités de l'école.

Il est envisagé d'accueillir les élèves dans une salle de l'école sur les temps de garderie. Cela nécessitera un réaménagement de l'école pour la durée des travaux.

Le repas sera certainement pris à Pierreville et nécessitera un transport en bus.

L'accueil des enfants les mercredis est à l'étude afin de trouver la meilleure solution pour les familles qui en ont besoin.

### **Evaluations nationales**

Du 9 au 20 septembre, tous les élèves du CP au CM2 ont participé aux évaluations Repères, mises en place par le Ministère de l'Education Nationale. Les enfants ont travaillé dans des livrets afin d'évaluer leurs compétences dans les différents domaines du français et des mathématiques. Les résultats de chacun ont ensuite été saisis sur un portail en ligne et ont permis d'obtenir des résultats pour chaque élève. Ces résultats ont été communiqués aux parents dans le cadre de rendez-vous individuels.

Les élèves de CP participeront à une deuxième session d'évaluations en janvier 2025 afin d'évaluer les progrès de chacun.

Un temps de réunion de l'équipe pédagogique a ensuite permis d'identifier les points forts et les fragilités de chaque niveau de classe. En français, les compétences du domaine de la compréhension sont globalement bien réussies. Il nous faudra cependant travailler plus particulièrement la lecture à voix haute pour certains élèves de CE et l'analyse grammaticale en CM.

En mathématiques, la lecture et l'écriture des nombres sont bien maîtrisées pour la plupart des élèves de l'école mais l'équipe pédagogique a repéré davantage de fragilités en calcul et, pour certains niveaux de classe, en résolution de problèmes.

Ces points seront abordés régulièrement en classe à travers diverses démarches et des activités de remédiation seront proposées à certains élèves dans le cadre des APC.

### **Projet d'école : présentation et actions au service du projet d'école**

L'école a fait partie des premières écoles du département à être évaluées, au cours de l'année 2022-2023.

L'équipe pédagogique s'est alors concertée pour analyser le fonctionnement global de l'école, en tenant compte des avis des parents et des élèves qui avaient été interrogés ; elle a ainsi pu identifier les forces et les fragilités spécifiques à l'école. Un rapport d'auto-évaluation a été rédigé.

Ce rapport a été consulté par une équipe d'évaluation constituée d'un chef d'établissement, d'une IEN, d'un directeur d'école qui a ensuite visité l'école puis rédigé un rapport d'évaluation. Ce rapport concernait 5 écoles du secteur de profils comparables.

Ces deux rapports ont ensuite été exploités pour la rédaction du projet d'école en équipe. Les éléments qui y ont été consignés ont donc été pris en compte par l'équipe actuelle. Le projet d'école est rédigé pour une période de 5 ans. Il est soumis à l'avis de l'IEN.

Quatre axes principaux ont été dégagés pour orienter le travail des équipes dans les années à venir :

**Domaine : Les apprentissages et le parcours de l'élève :**

- Maîtriser la lecture pour réussir à l'école
- La résolution de problèmes au coeur des apprentissages mathématiques

**Domaine : La vie et le bien-être de l'élève – Le climat scolaire :**

- Pour une école active, vecteur de santé et de bien-être

**Domaine : L'école dans son environnement institutionnel et partenarial :**

- Pour une école ouverte sur le monde

Des actions sont envisagées afin de mettre en œuvre ces orientations dans l'école :

- La lecture est envisagée dans toutes ses dimensions (déchiffrage, fluence, compréhension) parce qu'elle est essentielle à la réussite dans tous les enseignements. Il s'agit également de développer le plaisir de lire.

Des activités dans ce sens sont mises en place dans toutes les classes (fluence, décodage, rallye-lecture, carnet de lecteur ...)

Un dispositif de décloisonnement est mis en place depuis la rentrée de septembre : chaque après-midi, de 13h30 à 15h, les élèves de CE1 travaillent avec D. Rieger. Les activités proposées sont directement liées à ce qui est fait par ailleurs dans la classe. Des activités de fluence ou de compréhension sont mises en place. Il s'agit là aussi de développer le plaisir de lire en offrant des histoires ou en permettant la fréquentation des livres.

Les APC proposent également des activités en ce sens.

L'objet livre est placé au coeur de la classe et permet de travailler avec les partenaires locaux (bibliothèque, équipe de circonscription, médiathèque...)

- **Visite de la bibliothèque municipale** le mardi 5 novembre pour toutes les classes de l'école avec choix d'un livre à lire pour le plaisir.

- **Spectacle « Mille secrets de poussins »** à la salle Jean L'Hôte le jeudi 5 décembre pour les élèves de la PS au CE1 qui permettra de faire le lien avec les albums de Claude Ponti et de soulever certaines questions sur le monde du livre.

Les frais de billetterie seront pris en charge par la Coopérative de l'école. Le transport sera financé par la CCMM.

- Mise à disposition de séries de livres par la circonscription de Neuves-Maisons pour la classe de CE-CM1-CM2. Action financée par la Coopérative de l'école à hauteur de 10€ pour la classe.

- Emprunt d'ouvrages à la Médiathèque de la CCMM, la Filoche

- Organisation de la **Semaine de la lecture du 23 au 28 janvier 2025** : action en marge des Nuits de la lecture, dispositif national dont le thème, cette année, est « Les patrimoines ».

En ce qui concerne les activités de l'école, plusieurs actions sont envisagées : visite de la médiathèque La Filoche (visite classique pour les plus jeunes, visite « en coulisses » pour les CE2-CM1-CM2 afin de découvrir tout le travail qui se fait dans une médiathèque et que le public ne voit pas), des activités avec la ludothèque sont en construction, ainsi que la visite de l'exposition « Mon p'tit point m'a dit » la bibliothèque municipale, mise en place de lectures offertes / lectures croisées et de jeux sur les contes au sein de l'école, chocolecture, action solidaire ...

Les élèves de CM participeront au **concours de lecture à voix haute des P'tits champions de la lecture** : les élèves de CE2 seront membres du jury et nous aurons besoin d'adultes pour compléter ce jury.

**La résolution de problèmes mathématiques** : L'équipe souhaite engager les élèves dans une démarche de recherche qui permette de résoudre des problèmes mathématiques. Dans un second temps, il s'agira d'harmoniser les pratiques et les outils au sein de l'école en vue d'une démarche d'apprentissage cohérente et pertinente. La première étape de notre réflexion s'appuie sur la formation reçue par D. Rieger

#### Une école active au service du bien-être et de la santé de l'élève :

Des **projets sportifs** seront mis en place tout au long de l'année : Activités vélo pour les CP-CE1 (4 séances en novembre) et cross pour les CP-CE1 et CE2-CM1-CM2 (9 séances de préparation puis participation à une finale inter-écoles du secteur en mars). Pour l'animation de ces activités, nous serons accompagnés par les animateurs sportifs de la CCMM.

Les classes de CP-CE1 et CE2-CM1-CM2 iront à la piscine les lundis matin du 5 décembre au 31 mars.

Cette année, tous les élèves sont licenciés à l'**USEP** : 4 ou 5 rencontres pour chaque classe sont prévues dans l'année autour d'activités variées. Les élèves de CE2-CM1-CM2 seront formés à l'encadrement d'activités sportives le vendredi 8 novembre.

#### **Rencontres du 1<sup>er</sup> trimestre :**

Mardi 5 novembre : handisport pour les CE2-CM1-CM2

Mardi 12 novembre : coopération pour les CP-CE1

Mardi 19 novembre : multi-activités pour les PS-MS-GS

Mardi 10 décembre : cirque pour les PS-MS-GS

Mardi 17 décembre : cirque pour les CE2-CM1-CM2

Pour chacune de ces rencontres, il faut 3 adultes pour encadrer les activités : nous avons besoin du soutien des familles pour la mise en œuvre de ces activités. Toute personne majeure peut nous accompagner : parents, grands-parents, sympathisants, élus locaux...Merci à tous ceux qui se sont déjà engagés.

Afin de permettre à tous de s'organiser au mieux, les dates seront diffusées dès que possible pour l'ensemble de l'année.

Pour chaque rencontre, le transport est pris en charge par la CCMM.

Les **récréations et pauses actives** en classe sont encouragées. Du matériel a été acheté sur le budget de fonctionnement municipal afin de permettre aux enfants d'être en action pendant les récréations

Des actions au service du vivre ensemble sont également mises en place. Le lundi 14 octobre, l'**OCCE** est intervenue dans les classes élémentaires pour expliquer ce que sont les **messages clairs**. Cette action se poursuivra le mardi 4 février avec la mise en place de **jeux coopératifs** pour tous les élèves de l'école.

#### Pour une école ouverte sur le monde :

Des actions sont au service de l'**éducation à l'environnement et au développement durable** : le jardin pédagogique de l'école sera entretenu par les classes de maternelle et CP-CE1, le projet de **plantation de la haie** avec le Foyer Rural se poursuit : la plantation est programmée le mardi 3 décembre. Tous les élèves de l'école participeront à la plantation.

Des actions en lien avec l'**ornithologie** sont programmées : les classes de CP-CE1 et de CE2-CM1-CM2 se sont rendus à la **Cité des paysages** le vendredi 27 septembre pour travailler sur la migration des oiseaux. La sortie a été entièrement financée par le Conseil départemental de Meurthe et Moselle (transport + intervenants)

Des actions en lien avec la **gestion des déchets** sont également mises en place. La CCMM est à nos côtés dans cet axe de notre travail : suite au diagnostic préalable qui a été réalisé, les poubelles ont été réorganisées et la signalétique a été adaptée. La municipalité évolue aussi dans sa gestion de nos poubelles, notamment par la mise en place de bacs pour le tri du papier. Toutes les classes ont participé à des ateliers de sensibilisation sur le tri des déchets le mardi 15 octobre.

Des **ateliers thématiques** sont programmés : le parcours du verre pour la classe de CE2-CM1-CM2 le jeudi 6 février, les plus jeunes bénéficieront d'un accompagnement pour la mise en place d'un bébécomposte le vendredi 31 janvier.

La classe de CE2-CM1-CM2 participe aussi au dispositif **Watty à l'école** qui vise à sensibiliser les élèves sur les économies d'énergie. Une première intervention est prévue le mardi 19 novembre. Deux autres interventions auront lieu dans l'année.

**Autour du monde** : Projet de la classe de maternelle : Avec la mascotte du Loup, les élèves découvrent différents pays du monde à travers des images, des albums, des chansons, des mets culinaires. Pendant les temps de décroisement, les élèves de CE1 prennent également plaisir à lire des histoires en lien avec le pays travaillé.

Tour du monde en cartes postales : Mme Lemoine a inscrit la classe sur un site internet qui permet de recevoir des cartes postales du monde entier. C'est l'occasion d'échanger oralement sur les traditions de chacun de ces pays. Après un premier temps en Europe, les regards seront tournés vers l'Asie.

Les enseignements de langues vivantes permettront à la fois de découvrir la culture des pays anglophones et germanophones et de développer des compétences langagières en langues étrangères. Marianne Avioth nous rejoindra pour parler des Etats-Unis où elle a longtemps vécu et pour nous accompagner dans la préparation du spectacle du Globethéâtre 57 que nous accueillerons le **jeudi 6 mars 2025**, « Snow White and her friends ». Toutes les classes de l'école assisteront au spectacle, en lien également avec notre travail sur les contes en français.

Le spectacle est entièrement financé par le Coopérative de l'école. La salle est mise à disposition par la municipalité, nous la remercions tout particulièrement. Il a été convenu avec la troupe de théâtre que le spectacle soit reporté sur l'année scolaire 2025-2026 en cas d'indisponibilité de la salle à la date prévue.

Comme annoncé au précédent conseil d'école, les élèves de la classe de CE2-CM1-CM2 reçoivent un enseignement en anglais et en allemand.

Projet artistique pour l'ensemble des élèves de l'école : **Réalisation d'une Galerie d'art** entre le 11 et le 17 juin 2025, dans l'école.

Les productions des élèves s'articuleront autour de trois grands moments qui permettent de pratiquer des techniques artistiques diverses, de rencontrer des artistes et des lieux de culture et de nourrir une culture artistique :

- Je photographie mon village : Octobre 2024 à janvier 2025. Des prises de vues dans l'école, aux abords de l'école et dans le village sont prévues. Les élèves rencontreront Aurélie Peignier, photographe à Méréville, le jeudi 21 novembre pour la classe de CE2-CM1-CM2 et le lundi 2 décembre pour la classe de CP-CE1 ; elle nous accompagnera pour une séance de prise de vues en extérieur. Les photographies qui auront été réalisées seront ensuite retravaillées puis développées en vue d'être exposées. Quelques photos seront transmises à la municipalité pour illustrer le Bulletin municipal.

Une première rencontre avec Martial Bels, photographe, a eu lieu dans le cadre de la réalisation des photos de classe le vendredi 4 octobre.

- Je crée à la manière de... : janvier – avril 2025. Chaque classe choisira un artiste dont elle étudiera les démarches et procédés artistiques pour créer des œuvres à sa manière. La classe de CP-CE1 travaillera à la manière des Abeilles de Matisse et proposera des créations dans le cadre du concours « Arts et Maths » proposé par l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques. Dans la classe de CE2-CM1-CM2 cette partie du projet sera menée par S. Masson.
- Au cœur de l'œuvre...se met au vert : mars – juin 2025 : il s'agira de réaliser une production plastique collective par classe qui soit une interprétation d'une œuvre d'art étudiée en profondeur.

Les œuvres retenues seront analysées dans le cadre d'une visite du musée de l'École de Nancy en mars 2025.

Œuvre retenue pour la classe de maternelle : « Lit aube et crépuscule »

Œuvre retenue pour les classes élémentaires : Le vitrail dit de La Salle

Une demande de subvention a été faite sur Adage afin de financer le transport.

Les élèves seront ensuite impliqués dans la mise en place de la galerie et dans la communication qui sera faite autour de cet événement de la vie de l'école. La galerie sera ouverte aux familles et au public (horaires à définir) et d'autres écoles du secteur seront invitées à échanger avec nous autour de notre projet.

Un vernissage est prévu le **vendredi 13 juin**. Un moment convivial peut être envisagé à ce moment-là.

**Commémoration du 11 novembre** : tous les élèves ont été invités à participer à la cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918. Les élèves ont appris la Marseillaise.

Les familles peuvent prendre connaissance de tous les projets et de leur évolution grâce au déploiement de **l'ENT One** dans l'école qui facilite les échanges. Pour l'instant, ce sont principalement les outils de communication qui sont exploités (messagerie, blog, carnet de liaison, cahier de textes, cahiers multimédias ou espace documentaire) ; l'usage est donc plutôt collectif en classe et à destination des familles mais l'outil permet également une exploitation par les élèves qui se mettra en place progressivement. Nous remercions une fois encore la municipalité qui a financé cet ENT (environ 500€ pour 3 ans).

### **Sécurité : incendie, PPMS**

Chaque école doit prévoir les dispositifs d'évacuation ou de confinement face aux risques susceptibles de se produire dans l'école. Ces dispositifs sont consignés dans les PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité). Au regard des réaménagements qui ont eu lieu dans l'école et des changements survenus dans l'équipe pédagogique cette année, les PPMS ont été mis à jour.

En fin d'année dernière, un signal lumineux a été installé dans les classes : les enseignantes peuvent l'activer facilement en cas de nécessaire confinement ou d'évacuation face à une intrusion.

Plusieurs fois dans l'année, les écoles sont soumises à des exercices qui visent à entraîner les élèves à adopter la bonne conduite face à des risques majeurs et à identifier d'éventuels dysfonctionnements dans les locaux.

### **Exercices réalisés dans l'école :**

- Exercice incendie le **mardi 24 septembre à 11h**. Tous les élèves sont sortis en 59s et se sont rangés dans le calme. Les protocoles sont bien connus des enfants et des adultes.  
Un second exercice incendie aura lieu dans l'année.
- Exercice attentat / intrusion le **lundi 7 octobre à 9h**. Les élèves se sont cachés dans leur classe. Le calme a été globalement respecté. Cet exercice a révélé la difficulté que nous avons à nous enfermer à clé dans les classes. Depuis, toutes les clés ont été retrouvées et remises dans chaque salle. Il a été demandé à la mairie d'installer un crochet en hauteur à côté de chaque porte intérieure afin d'y laisser une clé et de refaire un exemplaire de chaque clé qui serait conservé dans le bureau de direction en cas de nécessité.

Un exercice risques majeurs est prévu le 2 décembre.

### **Travaux**

Durant l'été, les tableaux des classes élémentaires ont été changés pour laisser place à des tableaux blancs qui permettent de vidéoprojecter en couleurs et d'écrire au feutre. Nous apprécions ce nouvel équipement et remercions particulièrement M. Vermandé et M. Fey pour la gestion de ce dossier.

De manière générale, toute l'équipe apprécie la réactivité et l'efficacité de l'équipe technique (travaux, ménage...). Un grand merci à eux.

Afin d'améliorer le fonctionnement quotidien de l'école, il serait intéressant d'envisager le remplacement de la sonnette actuelle par un visiophone qui pourrait être installé dans le bureau de direction et dans la classe maternelle. Une ouverture du portail à distance (depuis les visiophones et depuis la cour de l'école) fluidifierait la circulation des personnes.

### **Budget : coopérative de l'école, USEP, budget communal**

**Coopérative scolaire** : Solde du compte au 1 septembre 2024 : 5 644,88€

Cotisations des familles : fixée à 13€ par élève auxquels s'ajoutent 40€ pour les goûters de la classe maternelle. Cette contribution s'élève à 1 002€. La coopérative est affiliée à l'OCCE 54.

Les projets pédagogiques sont financés par la coopérative de l'école : Semaine du goût et goûters de la classe maternelle, Don à l'Association USEP de Frolois, Spectacle du Globethéâtre 57.

**AS USEP Frolois** : Solde au 1<sup>er</sup> septembre 2024 : 185,44 (Subvention départementale perçue)

Affiliation à l'USEP 54 : 6€ par élève. Cette année, tous les élèves de l'école sont licenciés à l'USEP.

Don reçu de la Coopérative de l'école.

**Budget municipal :**

Fonctionnement : Somme allouée : 3200€

Dépenses : 2 343,14

En plus de la papeterie et du petit matériel de fonctionnement ce budget a permis de renouveler les manuels de lecture de CP et l'achat de manuels de français CE2 ainsi que l'achat de matériel de sport.

Il nous semble important d'équiper régulièrement l'école du matériel nécessaire à la mise en œuvre des programmes d'enseignement.

De nouveaux programmes seront applicables à la prochaine rentrée, les dépenses de fonctionnement en tiendront compte pour la rentrée 2025.

Les budgets de fonctionnement alloués à l'école (près de 50€ par élève) permettent de travailler confortablement, nous en remercions sincèrement l'équipe municipale.

Investissement : 2 tableaux blancs

Pour l'année 2025, un point sera fait en janvier avec la mairie afin de confirmer les effectifs attendus à la rentrée de septembre et de communiquer les orientations envisagées à l'école.

Toute l'équipe remercie l'ensemble des personnes qui s'impliquent dans le fonctionnement de l'école pour permettre aux enfants de bien vivre leur scolarité.

Prochaines réunions du conseil d'école : Mardi 11 mars – Mardi 10 juin

Doriane Rieger,  
Secrétaire

Aline Saint-Ayes,  
Directrice de l'école Saint Exupéry